



REPUBLIQUE FRANÇAISE
REGION ET DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
MAIRIE DE LA DESIRADE

Le Maire de la Commune
Vice-Président de la Riviera du levant

A l'attention de

**Des Présidents et membres des
Associations de la Désirade**

La Désirade, le 28 juillet 2020

N/Réf. : LT-MJ-FR/28072020114

Objet : Désengagement de la commune pour l'organisation d'activités festives

Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations, chers Membres,

Malgré les efforts que nous avons tous entrepris lors des derniers mois, la régression de la pandémie n'étant pas affirmée et, bien au contraire, nous observons des signes de propagation du virus à travers le développement de nouveaux foyers.

La Préfecture et l'ARS ont émis de nouvelles consignes de restrictions contraignantes mais justifiées pour les regroupements de personnes et le respect des gestes barrières et distanciation sociale.

Ma responsabilité de Maire m'amène à prendre toutes les mesures possibles pour éviter que nos administrés et notre territoire soient exposés ou en contact avec des personnes susceptibles de nous transférer ce virus .

C'est pour cela qu'avec mon conseil municipal nous avons pris la difficile décision de ne pas organiser et de ne pas nous engager dans des activités festives durant le mois d'août 2020 et de nous en tenir uniquement à un dépôt de gerbe protocolaire le samedi 15 août.

Je compte sur votre compréhension par rapport à cette décision qui s'inscrit dans une période exceptionnelle que nous vivons tous depuis mars 2020.

Je vous réitère mes remerciements pour votre implication au quotidien dans l'animation de l'île et vous présente à tous mes plus sincères salutations.

Le Maire

Loïc TONTON

